







Monsieur le Président,

Le 23 mars 2010, à l'appel de l'intersyndicale, plus de 40% des agents de la DGFiP 56 étaient en grève dans le département. Ils tenaient ainsi à manifester leur mécontentement face aux décisions et orientations de la direction générale.

Les organisations syndicales nationales n'ont pu être reçu par le ministre le 23 mars. Elles ont souhaité suspendre toute participation aux groupes de travail nationaux dans l'attente de cette entrevue.

Exceptionnellement, nous avons décidé localement de participer à ce CTPD qui touche directement et immédiatement les agents et notamment ceux des futurs SIP.

Les organisations syndicales présentes en ce CTPD, tiennent aujourd'hui à rappeler ensemble les revendications des personnels :

L'emploi :

les suppressions d'emplois massives dans la fonction publique n'ont pas épargné le département. Année après année les effectifs du Morbihan se sont réduits. Ici comme sur l'ensemble du territoire, les agents ont le sentiment que nous atteignons le niveau critique. De l'aveu même du directeur général, il s'agit maintenant de réfléchir au moyen d'alléger les tâches. Pourquoi pas demain de réduire le champ de nos missions ?

Les missions :

les missions de la DGFIP doivent rester des missions de service public assurées par des fonctionnaires d'Etat, et accessibles à toutes les populations. La Direction doit mettre à disposition les moyens nécessaires. Le Directeur Général s'est engagé jusqu'à 2012 sur le maintien du réseau DGFIP; le Directeur Départemental du Morbihan peut-il s'engager au-delà?

Les conditions de travail :

Les organisations syndicales n'ont de cesse de vous rappeler que les conditions de travail se détériorent. Vous n'entendez pas ce message. Les personnels vous l'ont confirmé le 23 mars. Laminés par les suppressions d'emplois, écrasés par le contrôle interne et les indicateurs, les services ne remplissent plus leur mission qu'au prix d'exigences sans cesse accentuées sur les agents. La pression permanente subie par les personnels est aussi durement ressentie dans les services fusionnés. Le ministre a voulu la fusion sans les moyens de la réussir. L'administration s'est fait un devoir de la mettre en place. Vous la mettez en œuvre dans le Morbihan. Les agents trinquent et subissent les choix qui ont été faits. Tensions, stress sont encore au rendez-vous.

Les rémunérations :

Les agents exigent également que s'ouvrent de véritables négociations salariales. Après des années de recul du pouvoir d'achat, la « crise » justifierait à elle seule tous les sacrifices que devraient encore endurer les salariés. Les agents de la DGFiP particulièrement visés par la logique de diminution de la dépense publique, n'acceptent pas ces orientations. Les réflexions sur les primes individuelles au mérite ou les ébauches de revalorisation des grilles indiciaires ne répondent pas davantage à leur attente.

Ils exigent l'amélioration du Code des Pensions, le maintien du calcul sur les six derniers mois et de l'âge légal de départ à 60 ans, la prise en compte de la pénibilité et la revalorisation de leurs pensions avec intégration des primes.

L'ensemble des organisations syndicales présentes exigent que des discussions s'ouvrent dans les meilleurs délais avec les partenaires sociaux.

L'action du 23 mars a démontré la mobilisation des personnels.

Vous devez entendre la voix des agents.